



**RÉSEAU
OUEST
NORMAND**
pôle métropolitain

**Extrait du Registre des Délibérations
du Comité Syndical
Séance du vendredi 7 avril 2023**

DCS14-2023

Le 7 avril 2023, à 12h, le Comité Syndical du Pôle Métropolitain Réseau Ouest Normand, régulièrement convoqué le 28 mars 2023, s'est réuni, dans sa composition prévue à l'article 3-1 des statuts du pôle métropolitain, à l'antenne de la CDC de Coutances Mer et Bocage, à Saint-Malo-de-la-Lande, sur convocation adressée à ses membres par Monsieur Joël BRUNEAU, Président, qui préside la séance.

Nombre de délégués en exercice

: 47

Quorum requis : 24

Présents : 23 (1 ne prend pas part aux votes)

Pouvoirs : 12

Votants : 34

Excusés : 16

Étaient présents :

Communauté Urbaine Caen la mer : Mme Florence BOULAY, M. Joël BRUNEAU, M. Dominique GOUTTE, Mme Ghislaine RIBALTA, M. Pierre SCHMIT, Mme Béatrice TURBATTE

Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo : M. Fabrice LEMAZURIER

Communauté d'Agglomération Flers-Agglo : M. Michel DUMAINE

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : M. Patrick LERENDU

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie : M. François AUBEY

Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Hubert PICARD

Communauté de Communes Pays de Falaise : M. Jean-Philippe MESNIL

Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge : M. François VANNIER

Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage : M. Daniel LEFRANC, M. Jean-René BINET, Mme Gisèle ALEXANDRE (déléguée suppléante – ne prend pas part aux votes)

Communauté de Communes Granville Terre et Mer : Mme Annaïg LE JOSSIC, M. Michel PEYRE

Communauté de Communes Intercom de la Vire au Noireau : M. Marc ANDREU SABATER

Communauté de Communes Argentan Intercom : M. Michel LERAT

Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche : M. Henri LEMOIGNE

Conseil Départemental du Calvados : M. Ludovic ROBERT

Conseil Départemental de la Manche : M. Benoît FIDELIN

**ELECTION DES VICE-
PRESIDENTS ET
CONSTITUTION DU
BUREAU**

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Communauté Urbaine Caen la mer : Mme Sonia DE LA PROVOTE (pouvoir à M. Joël BRUNEAU), M. Nicolas JOYAU (pouvoir à M. Pierre SCHMIT)

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : M. Olivier DE BOURSETTY (pouvoir à M. Patrick LERENDU)

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie : M. Sébastien LECLERC (pouvoir à M. François VANNIER)

Communauté de Communes Cingal Suisse Normande : M. Jacky LEHUGEUR (pouvoir à Mme Annaïg LE JOSSIC)

Communauté de Communes Domfront Tinchebray Interco : M. Bernard SOUL (pouvoir à M. Daniel LEFRANC)

Communauté de Communes Bayeux Intercom : Mme Mélanie LEPOULTIER (pouvoir à M. Michel PEYRE)

Communauté de Communes Argentan Intercom : M. Frédéric LEVEILLE (pouvoir à M. Michel LERAT)

Conseil Départemental du Calvados : M. Patrick JEANNENEZ (pouvoir à M. Ludovic ROBERT)

Conseil Départemental de l'Orne : Mme Paule KLYMKO (pouvoir à M. Henri LEMOIGNE), M. Jérôme NURY (pouvoir à M. Jean-Philippe MESNIL)

Conseil Départemental de la Manche : M. Hervé AGNES (pouvoir à M. Benoît FIDELIN)

Etaient excusés :

Communauté Urbaine Caen la mer : Mme Clémentine LE MARREC

Communauté Urbaine d'Alençon : M. Joaquim PUEYO

Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo : Mme Emmanuelle LEJEUNE, M. Laurent PIEN

Communauté d'Agglomération Flers Agglo : M. Yves GOASDOUE, M. Omar AYAD (délégué suppléant)

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : M. David MARGUERITTE, Mme Odile THOMINET, Mme Véronique MARTIN-MORVAN (déléguée suppléante)

Communauté de Communes Val es Dunes : M. Philippe PESQUEREL

Communauté de Communes Cœur de Nacre : M. Thierry LEFORT

Communauté de Communes Bayeux Intercom : M. Arnaud TANQUEREL (délégué suppléant)

Communauté de Communes Villedieu Intercom : M. Charly VARIN

Communauté de Communes Terre d'Auge : M. Hubert COURSEAUX

Communauté de Communes Pays de Honfleur-Beuzeville : Mme Catherine FLEURY

Intercom de la Vire au Noireau : M. Georges RAVENEL

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET CONSTITUTION DU BUREAU

Exposé :

Le Président rappelle les dispositions de l'article 4-2 des statuts :

« Article 3-2 - modalités de vote :

*Conformément aux dispositions de l'article L.5212-16 du Code général des collectivités territoriales, **tous les délégués prennent part au vote pour les affaires présentant un intérêt commun à tous les membres dont l'élection du président et des membres du bureau, le vote du budget, l'approbation du compte administratif et les décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat ; dans le cas contraire, ne prennent part au vote que les délégués représentant les membres concernés par l'affaire mise en délibération.***

Dans l'hypothèse où un Département ou une Région adhère au Pôle métropolitain, les modalités de vote se feront à main levée sauf demande de vote à bulletin secret d'au moins un tiers des délégués présents.

Le président prend part à tous les votes sauf en cas d'application des articles L. 2121-14 et L. 2131-11 du Code général des collectivités territoriales.

Les délégués suppléants sont appelés à siéger au Comité syndical avec voix délibérative en cas d'empêchement de délégués titulaires. En cas d'empêchement de délégués titulaires et de tout autre délégué suppléant au sein de la liste de l'EPCI concerné, pouvoir peut être donné à un autre délégué. Chaque délégué ne peut être détenteur que d'un seul pouvoir. »

Ainsi que celles de l'article 4 :

« Article 4 – Bureau

Le Bureau est composé du Président et des Vice-Présidents.

Afin de constituer le Bureau, le Comité syndical élit parmi ses membres le Président, puis les Vice-Présidents dont il fixe le nombre et les membres ».

Proposition :

Vu la délibération du Comité syndical du 3 mars 2023 fixant à 28 le nombre de Vice-Présidents,

Sont proposés par leurs EPCI respectifs et sont candidats :

- 1^{er} Vice-Président : Mme Béatrice TURBATTE
- 2^{ème} Vice-Président : M. Joaquim PUEYO
- 3^{ème} Vice-Président : M. Fabrice LEMAZURIER
- 4^{ème} Vice-Président : M. Yves GOASDOUE
- 5^{ème} Vice-Président : M. David MARGUERITTE
- 6^{ème} Vice-Président : M. François AUBEY
- 7^{ème} Vice-Président : M. Philippe PESQUEREL

- 8^{ème} Vice-Président : M. Jacky LEHUGEUR
- 9^{ème} Vice-Président : M. Hubert PICARD
- 10^{ème} Vice-Président : M. Thierry LEFORT
- 11^{ème} Vice-Président : M. Jean-Philippe MESNIL
- 12^{ème} Vice-Président : M. François VANNIER
- 13^{ème} Vice-Président : M. Jean-René BINET
- 14^{ème} Vice-Président : M. Bernard SOUL
- 15^{ème} Vice-Président : Mme Mélanie LEPOULTIER
- 16^{ème} Vice-Président : M. Michel PEYRE
- 17^{ème} Vice-Président : M. Charly VARIN
- 18^{ème} Vice-Président : M. Jean-Claude COLOMBEL
- 19^{ème} Vice-Président : M. Hubert COURSEAUX
- 20^{ème} Vice-Président : Mme Catherine FLEURY
- 21^{ème} Vice-Président : M. Marc ANDREU SABATER
- 22^{ème} Vice-Président : M. Patrick THOMINES
- 23^{ème} Vice-Président : M. Frédéric LEVEILLE
- 24^{ème} Vice-Président : M. Christian HAURET
- 25^{ème} Vice-Président : M. Henri LEMOIGNE
- 26^{ème} Vice-Président : M. Ludovic ROBERT
- 27^{ème} Vice-Président : Mme Paule KLYMKO
- 28^{ème} Vice-Président : M. Hervé AGNES

Vote :

Il est procédé à l'élection des Vice-Présidents. Pour cela, il est proposé de procéder à un vote à main levée, en l'absence de demande de vote à bulletin secret par au moins un tiers des délégués présents.

1^{er} Vice-Président : Mme Béatrice TURBATTE est élue à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

2^{ème} Vice-Président : M. Joaquim PUEYO est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

3^{ème} Vice-Président : M. Fabrice LEMAZURIER est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

4^{ème} Vice-Président : M. Yves GOASDOUE est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

5^{ème} Vice-Président : M. David MARGUERITTE est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

6^{ème} Vice-Président : M. François AUBEY est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

7^{ème} Vice-Président : M. Philippe PESQUEREL est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

8^{ème} Vice-Président : M. Jacky LEHUGEUR est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

9^{ème} Vice-Président : M. Hubert PICARD est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

10^{ème} Vice-Président : M. Thierry LEFORT est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

11^{ème} Vice-Président : M. Jean-Philippe MESNIL est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

12^{ème} Vice-Président : M. François VANNIER est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

13^{ème} Vice-Président : M. Jean-René BINET est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

14^{ème} Vice-Présidente : M. Bernard SOUL est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

15^{ème} Vice-Présidente : Mme Mélanie LEPOULTIER est élue à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

16^{ème} Vice-Présidente : M. Michel PEYRE est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

17^{ème} Vice-Président : M. Charly VARIN est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

18^{ème} Vice-Président : M. Jean-Claude COLOMBEL est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

19^{ème} Vice-Président : M. Hubert COURSEAUX est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

20^{ème} Vice-Président : Mme Catherine FLEURY est élue à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

21^{ème} Vice-Président : M. Marc ANDREU SABATER est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

22^{ème} Vice-Président : M. Patrick THOMINES est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

23^{ème} Vice-Président : M. Frédéric LEVEILLE est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

24^{ème} Vice-Président : M. Christian HAURET est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

25^{ème} Vice-Président : M. Henri LEMOIGNE est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

26^{ème} Vice-Président : M. Ludovic ROBERT est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés

Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

27^{ème} Vice-Président : Mme Paule KLYMKO est élue à l'unanimité des membres présents ou représentés
 Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

28^{ème} Vice-Président : M. Hervé AGNES est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
 Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 34

La constitution du Bureau s'établit donc comme suit :

EPCI / Départements	Délégués
C.U. Caen la Mer	Joël BRUNEAU
	Béatrice TURBATTE
CDC Cingal-Suisse Normande	Jacky LEHUGEUR
CDC Cœur de Nacre	Thierry LEFORT
CDC du Pays de Falaise	Jean-Philippe MESNIL
CDC Vallées de l'Orne et de l'Odon	Hubert PICARD
CDC Val es Dunes	Philippe PESQUEREL
CDC Normandie Cabourg Pays d'Auge	François VANNIER
Intercom de la Vire au Noireau	Marc ANDREU SABATER
CDC Coutances Mer et Bocage	Jean-René BINET
C.A. Saint-Lô Agglo	Fabrice LEMAZURIER
Domfront-Tinchebray Interco	Bernard SOUL
CDC Bayeux Intercom	Mélanie LEPOULTIER
C.A. Flers-Agglo	Yves GOASDOUE
CDC Granville Terre et Mer	Michel PEYRE
CDC Villedieu Intercom	Charly VARIN
CDC Baie du Cotentin	Jean-Claude COLOMBEL
C.U. d'Alençon	Joaquim PUEYO
CDC Terre d'Auge	Hubert COURSEAUX
CDC du Pays de Honfleur-Beuzeville	Catherine FLEURY
C.A. du Cotentin	David MARGUERITTE
C.A. Lisieux Normandie	François AUBEY
CDC Isigny Omaha Intercom	Patrick THOMINES
CDC Argentan Intercom	Frédéric LEVEILLE
CDC Côte Ouest Centre Manche	Henri LEMOIGNE
CDC Pré Bocage Intercom	Christian HAURET
Conseil Départemental de l'Orne	Paule KLYMKO
Conseil Départemental du Calvados	Ludovic ROBERT
Conseil Départemental de la Manche	Hervé AGNES

Enfin, un exemplaire du procès-verbal de séance est envoyé, dès sa signature, pour transmission, au Préfet. Le Préfet en constate la réception sur un registre et en donne récépissé (article R. 118 du code électoral).

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président du syndicat mixte, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Pour extrait conforme

Le Président,



Joël BRUNEAU



Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le



ID : 014-251403184-20230407-DCS14_2023_RON3-DE